

Agriculture durable: La recette

• Elle cible l'épineuse équation productivité-préservation des sols

• Plusieurs Etats et organisations mondiales ont rallié le projet

Comment relever le défi de la sécurité alimentaire et promouvoir une agriculture durable et résiliente? C'est l'objectif de l'initiative ciblant le stockage du carbone dans les sols. Le projet sera présenté ce jeudi 28 avril au Siam par son propre promoteur, Stéphane Le Foll, ministre français de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et porte-parole du gouvernement. Le ministre promet d'en proposer l'organisation et le mode de gouvernance autour du triptyque: gestion de l'eau, préservation des sols et de la qualité de l'air. Entretien.



Stéphane Le Foll:
«Performances économique, environnementale et sociale ne sont pas contradictoires, mais complémentaires. La France a consacré cet objectif en 2014 via la loi d'avenir pour l'agriculture et la consécration de l'agro-écologie. Je partage l'ambition du Maroc et je le soutiens pleinement dans sa quête de concilier entre la sécurité alimentaire et l'impératif d'une agriculture durable» (Ph. LS)

- L'Economiste: Votre visite au Siam va-t-elle se solder par de nouveaux projets de coopération avec le Maroc?

- Stéphane Le Foll: D'abord je veux dire dans vos colonnes le plaisir que j'ai à venir au Maroc, pays avec qui nous

entretenons des relations soutenues et fondées sur de la confiance et du respect mutuel. La coopération avec le Maroc a su au fil des années se réinventer et s'enrichir. Pour ne citer qu'un exemple dans mon domaine, je salue le travail de coopération engagé en matière d'enseignement, en particulier sur l'agronomie.

européenne. Son objectif de limiter le réchauffement climatique bien en dessous de 2°C concerne tous les pays du monde. Les efforts auxquels se sont engagées les parties prenantes pour l'atteindre se traduiront par une atténuation des émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité humaine.

La décision de créer un fonds vert de 100 milliards de dollars par an à partir de 2020 pour renforcer la coopération internationale et les transferts de technologies sera un levier puissant pour faciliter l'adaptation des économies des pays en développement au changement climatique.

L'agriculture en effet, comme le reconnaît l'Accord de Paris, est directement concernée par les conséquences des dérèglements climatiques. La réponse apportée doit être à la hauteur, car l'enjeu est double: lutter contre le réchauffement climatique et assurer la sécurité alimentaire mondiale. De ce point de vue, le Maroc ainsi que l'agriculture africaine dans son ensemble sont tout particulièrement concernés.

- L'agriculture est le secteur le plus touché par le changement climatique. Que peut tirer le Maroc de l'Accord de Paris?

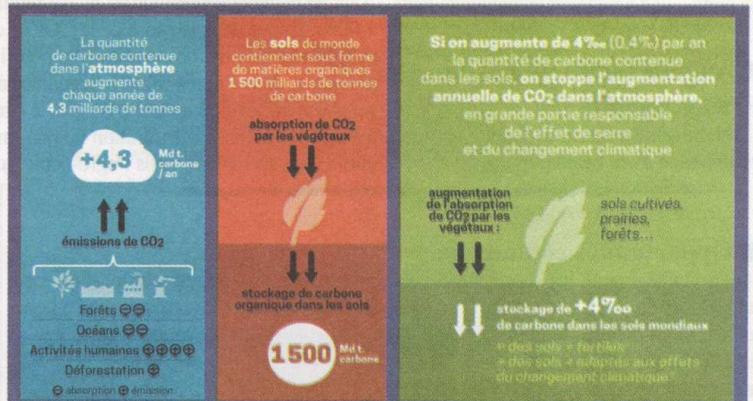
- L'Accord de Paris est à la fois historique et universel. Il a été signé la semaine dernière par 174 pays en plus de l'Union

Comment sécuriser le climat et l'alimentation

L'INITIATIVE 4 pour 1000, lancée par la France, consiste à fédérer tous les acteurs publics et privés (Etats, collectivités, entreprises, organisations professionnelles, ONG, établissements de la recherche...). L'initiative vise à montrer que l'agriculture, et en particulier les sols agricoles, peuvent jouer un rôle crucial pour la sécurité alimentaire et le changement climatique.

terres, créatrice d'emplois et de revenus et ainsi porteuse de développement durable. Les adhérents à l'initiative s'engagent à ce qu'un maximum de sols agricoles bénéficient de pratiques permettant de maintenir ou d'améliorer leur teneur en carbone.

Chaque acteur qui prend des engagements en signant la déclaration commune devra préciser quel objectif il se fixe, quel



En s'appuyant sur des données scientifiques, l'initiative invite donc tous les partenaires à faire connaître ou mettre en place les actions concrètes sur le stockage du carbone dans les sols et le type de pratiques pour y parvenir (agro-écologie, agroforesterie, agriculture de conservation, de gestion des paysages...).

L'ambition du projet est d'inciter les acteurs à s'engager dans une transition vers une agriculture productive, hautement résiliente, fondée sur une gestion adaptée des

type d'actions il met en œuvre selon quel calendrier et avec quelles ressources.

4% est le taux de croissance annuel du stock de carbone dans les sols qui permettrait de stopper la hausse actuelle du CO2 dans l'atmosphère. Ce taux de croissance n'est pas une cible normative pour chaque pays, mais vise à illustrer qu'une augmentation, même infime, du stock de carbone est un levier majeur pour participer au respect de l'objectif de long terme de limiter la hausse des températures à +2°C. □

de Stéphane Le Foll

- Notre pays a l'ambition de concilier l'impératif de la sécurité alimentaire et celui d'une agriculture durable. Quelles pistes de soutien?

- Performances économique, environnementale et sociale ne sont pas contradictoires, mais parfaitement complémentaires à moyen terme. La France a consacré cet objectif en 2014 via la loi d'avenir pour l'agriculture et la consécration de l'agro-écologie. Je partage donc votre ambition et je vous soutiens pleinement dans la voie que vous avez décidé d'emprunter pour vous-même!

La gestion de l'eau, la préservation des sols, la qualité de l'air forment le socle d'une agriculture durablement productive.

Le maintien de l'emploi dans les zones rurales est aussi un facteur d'équilibre pour l'aménagement d'un territoire et cela passe par une vigilance sur l'évolution de l'emploi agricole.

L'initiative 4 pour 1.000 que j'ai lancée à Paris le 1er décembre 2015 et pour laquelle je vais proposer un mode d'organisation et de gouvernance à Meknès, ce 28 avril au Siam, a pour ambition la recherche de cette triple performance en assurant la préservation des sols agricoles pour stocker le carbone en même temps que le maintien, voire l'accroissement du potentiel de production. Les espaces forestiers jouent également un rôle déterminant en matière de séquestration du carbone (voir encadré ci-contre).

Le développement de pratiques culturales permettant une couverture permanente des sols avec le recours à des semis directs ainsi que la mise en place d'une grande diversité de cultures accroît la performance économique et financière de l'agriculture et la fertilité des sols.

Cette initiative a reçu un très large soutien international. Plus de 160 organisations (dont plusieurs dizaines d'Etats) ont signé sa déclaration fondatrice lors de

l'Accord de Paris en décembre ou nous ont rejoints depuis.

- Y a-t-il des modèles d'agriculture durable à transposer?

- Il ne s'agit pas de mon point de vue de transposer des modèles à l'identique pour toutes les productions dans toutes les régions du monde. Il faut tenir compte de

leurs, formation, recherche, soutiens financiers...) construit avec l'ensemble des partenaires.

Ce n'est pas un modèle, c'est une politique publique, une démarche de développement qui rencontre un grand intérêt au plan international grâce au partenariat étroit que nous avons noué avec la FAO et de nombreux grands pays agricoles.

Bio-express

STÉPHANE Le Foll est ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Il est également porte-parole du gouvernement français depuis avril 2014.

Titulaire d'un DEA d'économie de l'Université de Nantes et d'un diplôme supérieur du Conservatoire national des arts et métiers, il a été conseiller de Louis Le Pensec, ministre de l'Agriculture et de la pêche en 1997, avant de devenir, la même année, directeur de cabinet de François Hollande alors premier secrétaire du Parti socialiste.

Spécialiste des questions agricoles, il en a fait sa priorité en tant que député européen de 2004 à 2012. En mars 2010, il publie un rapport sur l'agriculture de l'Union européenne et le changement climatique. Parallèlement, il a participé en 2006 à la création du groupe Saint-Germain, avec Edgard Pisani, qui rassemble une trentaine d'universitaires, de chercheurs, d'experts et de professionnels, figurant parmi les meilleurs connaisseurs du monde agricole et rural français et international. □



la diversité des sols, des climats, des organisations, des traditions pour mettre en place les approches les plus adaptées à la situation de chaque écosystème.

Le projet agro-écologique que je mène en France vise à produire autrement en repensant les systèmes de production et les formes de collaboration entre les différents acteurs. Ceci, grâce à la promotion d'une agriculture collective articulée autour de groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE). C'est un changement de pratiques agricoles, mais aussi une façon de penser une mutation progressive et profonde qu'il faut entreprendre.

J'ai ainsi mis en place un plan d'action global (accompagnement des agricul-

- Le principal levier tient à la R&D, peut-on prétendre à un transfert des technologies?

- Le transfert des technologies est une des voies privilégiées par l'Accord de Paris pour l'adaptation et l'atténuation.

La recherche est un élément fondamental du progrès. Surtout quand il s'agit de nouvelles voies comme l'agro-écologie.

Le projet 4 pour 1.000 a été retenu parmi les 6 initiatives agricoles du Lima-Paris Action Agenda. Car il porte sur un volet recherche ambitieux soutenu par les plus grands instituts de recherche agronomique mondiaux.

Mais ce qui est aussi important que la recherche, c'est la diffusion et l'appro-

priation de ses résultats. C'est un élément central du plan agro-écologique et de l'initiative 4 pour 1.000. Nous souhaitons en effet que cette initiative puisse susciter des échanges entre chercheurs, mais aussi entre ces derniers et tous les acteurs du projet: décideurs de politiques publiques, bailleurs de fonds, organisations agricoles et environnementales. Donc oui, le transfert des technologies doit être promu. C'est même une des raisons d'être de l'initiative que j'ai lancée à Paris, que je propose de structurer à Meknès et dont je souhaite qu'elle prenne pleinement son essor lors de la COP22 à Marrakech en novembre prochain.

- La Politique agricole commune est partout critiquée. N'est-il pas temps de la réformer?

- La PAC a fait ses preuves. C'est la première politique communautaire en Europe. Elle a réussi à moderniser l'agriculture européenne au sortir de la guerre, à garantir l'approvisionnement de la population, à faire de l'Europe la plus grande puissance agroalimentaire mondiale et à élever ses produits à des standards de sécurité sanitaire et de qualité inégalés dans le monde.

Mais il est vrai que pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, elle doit évoluer afin de permettre à l'agriculture européenne d'être plus compétitive, plus durable et plus résiliente. La présidence néerlandaise du Conseil des ministres de l'Agriculture a prévu d'ailleurs d'organiser un débat le mois prochain sur ce sujet. Je présenterai des propositions ambitieuses car, non seulement je crois possible une évolution de la PAC, mais je l'espère. □

Propos recueillis par
Abdelaziz GHOUIBI

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com